

INFO DE LA MAIRIE D'ENTRAMMES

Des infos sur l'organisation qui se met en place :

un réseau de bénévoles est constitué, des référents s'occuperont chacun d'un secteur géographique de la commune pour faire remonter les besoins (INFO A VENIR)

A ce jour :

- l'aide de la banque alimentaire pour les personnes en difficultés est suspendue, la commune prend le relais avec le Centre communal d'action sociale.
- des repas sont portés aux personnes dépendantes par l'ADMR
- des colis de courses vont pouvoir être commandés près de l'épicerie et seront portés par le réseau de bénévoles (mise en route à venir)
- les devoirs scolaires vont pouvoir être édités en mairie pour les familles qui ne peuvent pas imprimer chez elles (mise en route à venir)

Merci de compléter le questionnaire pour recenser les besoins: <https://forms.gle/jX2wFmaFMzYhRavz8>

Des coordonnées utiles :

- Mairie : 02.43.98.00.25
- N°urgence gestion de crise : 06.01.59.19.07
- Mail gestion de crise : gdc@mairie-entrammes.fr
- Violences faites aux femmes : 3919
- Enfance maltraitée : 119

Quelques rappels sur le confinement :

- Sont interdits :
 - le halage, les plans d'eau, cours d'eau
 - les forêts publiques ou privées
 - les parcs/jardins
 - les installations sportives (city, terrain de foot, terrain de tennis)
 - la chasse/pêche
- sur les sorties dérogatoires :
 - Les enfants ne peuvent se déplacer seuls
 - les sorties "sportives" ne doivent pas dépasser 30min et rester sur un périmètre de 2 km près de son habitation

plus d'infos : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

MERCI DE L' AIDE APPORTEE PAR CHACUN D'ENTRE VOUS POUR DIFFUSER, RAPPELER, INFORMER

Nous restons à votre disposition pour toute question,

L'équipe gestion de crise/associations

David BURON, Amanda LEPAGE, Sandrine MAGNYE, Valérie DENEUX